

Version 2006



Les enjeux régionaux de l'environnement

Tableau de Bord de l'Environnement Poitou-Charentes

Avant-propos

Pour orienter les actions à mettre en œuvre dans le domaine de l'environnement, il est nécessaire d'identifier en amont les principaux enjeux environnementaux auxquels le Poitou-Charentes est confronté. Par des choix stratégiques et prioritaires, il sera alors possible d'améliorer durablement l'état de l'environnement régional.

Ces enjeux ont été établis à partir d'un diagnostic préalable qui n'a pas vocation à dresser un état complet de l'environnement mais qui vise davantage à donner des points de repère concis, synthétiques, sur les caractéristiques majeures de la situation environnementale en région.

Ils sont présentés par thématique ; celles développées dans le Tableau de Bord de l'Environnement : eaux continentales, eaux marines, patrimoine naturel, paysages, déchets, air, bruit, risques et radioactivité.

Le document, dans son ensemble, est le fruit d'un important travail partenarial, d'une co-rédaction permettant une approbation des conclusions par les différents acteurs régionaux et départementaux de l'environnement : services de l'Etat, établissements publics, collectivités locales, associations de protection de l'environnement et autres associations, chambres consulaires, laboratoires de recherche...sans toutefois engager spécifiquement chacun de ces acteurs.

Chaque fiche thématique affiche :

- les enjeux hiérarchisés, accompagnés de quelques propositions d'actions.
- le diagnostic de la situation : *comment les ressources ont-elles été affectées par le modèle d'aménagement et de développement régional ? Quelles sont les responsabilités des secteurs économiques dans l'évolution ?* Ce diagnostic est établi à partir d'éléments chiffrés permettant d'explicitier le choix des enjeux.
- « les liens » avec d'autres problématiques environnementales et avec des enjeux économiques et sociaux : *comment, par exemple, la prise en compte des enjeux associés à l'eau peut-elle être prépondérante pour la protection du patrimoine naturel ? comment peut-elle être en interrelation avec la conchyliculture, activité économique importante en région ?* Ces « liens » ont pour but de mieux faire comprendre le caractère transversal des fonctionnalités et préoccupations environnementales.

Une introduction, « Les enjeux environnementaux en Poitou-Charentes », présente l'eau et le patrimoine naturel comme les thématiques au centre des préoccupations.

Dans une logique de gestion, de suivi et d'évaluation de l'état de l'environnement, ces fiches vont servir d'outil et de cadre pour l'orientation des actions à mettre en place. Dans une logique d'information, elles permettront à chacun d'avoir une meilleure connaissance du profil environnemental régional.

Les Enjeux de l'environnement en Poitou-Charentes

Mobilisation autour de la gestion quantitative et qualitative des ressources en eau

- Des eaux très sollicitées générant des conflits d'usage

Les ressources en eau de la région, souterraines ou superficielles, sont relativement abondantes ; mais la coïncidence des étiages (périodes de plus basses eaux des rivières et des nappes) avec l'accroissement des besoins en eau (irrigation et usages domestiques en particulier) suscite des déséquilibres structurels (déficit chronique de la quantité d'eau).

Les prélèvements sont majoritairement le fait du secteur agricole. Compte tenu de la place importante qu'occupent les cultures irriguées en région, ils représentent un enjeu de taille et entrent en conflit d'usage avec la pêche, la conchyliculture, la baignade ou l'alimentation en eau potable. La question de la sécurité de l'approvisionnement est particulièrement accrue en zone littorale, en raison de la pression touristique.

Cette situation est d'autant plus problématique certaines années si les pluies d'hiver sont faibles et ne permettent pas une recharge suffisante des nappes.

Certains cours d'eau connaissent des étiages sévères et des débits localement faibles, voire très faibles, et ce pendant des périodes de plus en plus longues. Alors que les assecs historiques semblent s'aggraver, des assecs nouveaux apparaissent sur certains bassins versants (limitant beaucoup les apports d'eau douce dans la zone littorale).

Des besoins importants à satisfaire face à une pluviométrie imprévisible exigent alors d'engager une gestion durable des réserves en eau, avec une vision prospective d'ensemble, partagée. Une gestion durable, garantissant la préservation de la ressource, implique à son tour l'amélioration de la connaissance et du suivi des ressources en eau, même si d'importants progrès ont d'ores et déjà été réalisés.

- Une dégradation générale et persistante de la qualité des ressources en eau

Par ailleurs, la préservation de la qualité des eaux constitue un enjeu majeur tant la dégradation physique, chimique et biologique de certaines nappes et rivières est préoccupante.

Cette dégradation de la qualité de la ressource résulte en majeure partie des impacts agricoles et ponctuellement industriels. Les différents polluants affectent aujourd'hui de façon chronique les milieux aquatiques. En témoignent l'accroissement des teneurs en nitrates et en produits phytosanitaires et l'eutrophisation régulière des cours d'eau. Les rivières dont les débits sont parfois proches du tarissement en été, voient leur qualité particulièrement menacée, avec une concentration en polluants d'autant plus importante que le niveau d'eau est faible.

La question de la sécurisation de l'alimentation en eau potable peut donc se poser.

Conforter la qualité des eaux littorales en améliorant la connaissance et la lutte contre les pollutions de toute origine, en accélérant la mise en conformité des dispositifs d'assainissement, est aussi une priorité.

Consulter les fiches enjeux "Eaux continentales" et "Eaux marines" pour en savoir plus.

Consensus autour de la protection des milieux naturels et de la conservation de la biodiversité

- Des habitats très morcelés et en régression, soumis aux pollutions

La région possède une grande variété de milieux naturels ou semi-naturels : marais, forêts, bocages, plaines céréalières, pelouses sèches...Or, depuis les années cinquante, de multiples pressions d'origine humaine ont contribué à l'amenuisement et au morcellement de ces habitats. Aussi assiste-t-on à une perte importante de biodiversité. Tous les habitats sont concernés, mais certains tout particulièrement, tels les bocages ou les zones humides. En effet, la modification des pratiques agricoles (changement dans la composition de la surface agricole utilisée, cultures intensives, mécanisation) et l'application de mesures foncières (remembrement) ont fait fortement régresser l'agriculture de bocage. Nombreuses zones humides ont également disparu ou ont été polluées suite à leur mise en culture. Les prairies naturelles de fauche disparaissent aussi au profit de friches et de boisements.

Parallèlement, l'urbanisation et le développement des réseaux de transport participent à la destruction de l'ensemble des surfaces naturelles et agricoles.

Il est pourtant très important de préserver une densité minimale de l'ensemble des milieux.

La reconquête des milieux naturels est donc un enjeu fort. Elle permet également de contribuer à l'assurance de paysages de qualité (avec la création de réseaux de sites, de corridors et de maillages permettant justement de maintenir la biodiversité). En mettant en valeur les sites remarquables, mais aussi les sites plus « ordinaires », elle est alors l'élément moteur de la conservation d'un paysage très diversifié, qui devient lui-même un élément à part entière du patrimoine régional.

- Des espèces de plus en plus rares et d'autres dangereusement invasives

La richesse floristique et faunistique d'une région est à l'image de la diversité des milieux. La destruction et le morcellement des habitats naturels sont donc en majeure partie responsables de la diminution de celle-ci.

L'exploitation de certaines espèces (pêche intensive, braconnage) explique aussi leur disparition.

La biodiversité aquatique est quant à elle très affectée par les pollutions.

Des menaces d'extinction à court terme pèsent donc sur l'Outarde Canepetière, l'Oeillet sauvage ou l'anguille.

Par ailleurs, la recrudescence d'espèces exotiques, ainsi que leur expansion, concurrence l'écrevisse à pattes blanches et la Cistude d'Europe.

Mieux valoriser le patrimoine naturel nécessite bien sûr une amélioration de sa connaissance : réalisation de programmes d'inventaire du patrimoine naturel (habitats, faunes, flore) et une protection accrue (ZICO, réserves naturelles...).

Le maintien et la préservation de la biodiversité locale impliquent l'établissement de plans de gestion des ressources naturelles et la lutte contre les espèces invasives.

Consultez la fiche enjeu "Patrimoine naturel" pour en savoir plus.

Les autres thématiques ne sont pas des sujets absents, mais elles n'ont pas été considérées comme objectivement prioritaires en région.

Consultez les enjeux thématiques "Air", "Déchets", "Paysages", "Risques et radioactivité", "Bruit" pour en savoir plus.